

Programme 1^{er} trimestre 2013 – 2014

L'iReMMO propose un ensemble de modules de formation continue destinés à mettre à la disposition des professionnels et des passionnés des savoirs actualisés sur la Méditerranée et le Moyen-Orient.

Ouverts à tous, ces modules de formation sont animés par des spécialistes, et s'appuient sur une connaissance approfondie de la région pour offrir aux participants une grille d'analyse qui leur donnera des clés de compréhension des grands enjeux régionaux et mondiaux.

Les Modules de Formation Continue de l'iReMMO

Qu'est-ce que les Modules de l'iReMMO ?

Les Modules de l'iReMMO sont des cycles de formation professionnelle continue dispensés par des spécialistes de la Méditerranée et du Moyen-Orient : universitaires, chercheurs, journalistes, diplomates, etc.

Pourquoi de la formation continue ?

Il s'agit de mettre à la disposition des professionnels et des passionnés, des savoirs actualisés sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, afin de leur proposer une perspective originale et leur offrir des clés de compréhension des grands enjeux régionaux et mondiaux.

Les modules comptent jusqu'à trente participants et ont lieu le samedi de 11h à 13h, dans les locaux de l'iReMMO, au 5/7, rue Basse des Carmes, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris (Métro Maubert-Mutualité).

Ils se composent de dix séances de deux heures* réparties trimestriellement. Chaque séance donne lieu à un exposé d'une durée approximative d'une heure, suivi d'une discussion collective permettant l'approfondissement de la thématique abordée avec le groupe.

À qui s'adressent-ils ?

Ouverts à tous et ne nécessitant pas de connaissances préalables, ils s'adressent à celles et ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de la région, que ce soit à des fins personnelles ou professionnelles.

A l'issue de chaque cycle, les participants se voient remettre une attestation de formation professionnelle correspondant au module qu'ils ont suivi.

* A l'exception des cours de langue, dont la durée et les moyens pédagogiques mis en œuvres sont spécifiques à chaque niveau.

Les Modules de Formation Continue de l'iReMMO

Comment s'inscrire ?

Les Modules de formation continue de l'iReMMO sont accessibles aux particuliers et aux professionnels, lesquels peuvent éventuellement bénéficier d'une prise en charge de la formation par leur employeur dans le cadre du DIF (Droit individuel à la formation).

Pour chaque module de formation continue, les tarifs sont les suivants :

- **Particuliers** : 180€

L'iReMMO propose un règlement en plusieurs fois : un premier chèque de 40 euros valide l'inscription, puis deux chèques de 70 euros sont encaissés au début de chaque mois à partir du début de la formation.

- **Entreprises et organismes publics/ privés** : 360€

L'inscription se fait auprès de l'iReMMO, dans la limite des places disponibles (trente personnes maximum par module) :

Sur place : au 5/7, rue Basse des Carmes, à Paris (75005) - (Métro Maubert - Mutualité)

Par mail : formation-continue@iremмо.org

Par courrier : iReMMO, Formation Continue, 5/7, rue Basse des Carmes, 75005 Paris

Dans tous les cas, l'inscription ne sera considérée comme validée qu'après le règlement des frais de formation.

Pour plus d'informations : www.iremмо.org

ou contactez

Mourad Besbes, responsable de la formation à l'iReMMO

formation-continue@iremмо.org

01 43 29 05 65

L'impact du droit international en Méditerranée et au Moyen-Orient :

Une perspective critique

10 séances, le samedi de 11h à 13h à partir du 28 septembre 2013

La Méditerranée et le Moyen-Orient sont au cœur des grands enjeux internationaux contemporains, lesquels sont souvent liés au droit et à sa violation. C'est pourquoi, il apparaît indispensable de prendre en considération la dimension juridique des grandes questions de notre époque, d'envisager l'apport du droit international et les entraves qu'il subit.

C'est donc autour d'un choix de « cas » emblématiques, sélectionnés dans l'actualité de la Méditerranée et du Moyen-Orient, que le professeur **Géraud De la Pradelle**, juriste, professeur émérite à l'université Paris X-Nanterre, abordera les différentes problématiques juridiques au programme de ce module de formation. Il s'agira également pour le groupe de conduire une réflexion critique sur la norme et son application.

L'objectif de cette formation est donc double, puisqu'elle vise d'une part, à donner aux stagiaires une vision d'ensemble des principales questions d'actualité de la région, mais également à leur fournir des éléments de réflexion sur le rôle que peut jouer le droit et ses limites.

Séance 1 : samedi 28 septembre 2013

Le port du voile (Affaire Baby Loup) - Introduction générale

Le droit comme instrument de gouvernement ; rôles respectifs des règles générales ("la Loi") et des jugements particuliers ("la Justice") ; la Justice, simultanément auteur et garantie d'application des règles.

Séance 2 : samedi 12 octobre 2013

Le mur en Palestine (Avis de la Cour Internationale de Justice de 2004) - Droit international et pratiques des États

Supériorité de principe du droit international ; ses faiblesses politiques et donc, « techniques ».

Séance 3 : samedi 19 octobre 2013

Le Génocide de Srebrenica (TPIY) – La fonction répressive du droit

Dans chaque pays : maintien de l'ordre par confiscation de la vengeance ; place des victimes. Émergence d'un droit pénal international.

Séance 4 : samedi 27 octobre 2013

Assassinat de Rafic Hariri (TSL) - Panorama de la Justice internationale

Aspect classique : procès entre États ; arbitrages ; CIJ, etc.

Aspect récent : procès contre des individus ; ébauche de justice pénale : tribunaux spéciaux internationaux et mixtes ; CPI ; affaires pendantes et politique internationale.

Séance 5 : samedi 2 novembre 2013

Affaire Ould Dah (Cour Européenne des Droits de l'Homme 17 mars 2009) - Jugement des crimes internationaux par les justices nationales

Compétence extraterritoriale ; compétence dite « universelle » ; constitution de partie civile par des victimes ?

Séance 6 : samedi 9 novembre 2013

Affaire de la Flottille de Gaza- Les immunités opposées à la Justice nationale

Immunités des États, de leurs émanations et de leurs agents.

Séance 7 : samedi 23 novembre 2013

Situations en Libye (2011) et en Syrie (aujourd'hui) - « Devoir d'ingérence » et « responsabilité de protéger »

Discours sur « le droit » et réalités politiques, donc juridiques.

Séance 8 : samedi 30 novembre 2013

Colonisation en Palestine - Les violations du droit international humanitaire

Les faits : violations généralisées du droit international humanitaire. Leurs conséquences : « évolution » ou marginalisation du droit ?

Séance 9 : samedi 14 décembre 2013

Affaire Hirsi Jama (Cour EDH 23 février 2012) - Nationaux, citoyens de l'UE, étrangers, réfugiés, etc.

Évolution des faits, des pratiques, des règles et du discours en présence des diverses formes de migrations.

Séance 10 : samedi 21 décembre 2013

Essai de synthèse : Débat sur l'utilité du droit...

Clôture des inscriptions : 18 septembre 2013

Cours le samedi de 11h à 13h

Durée du cours : 2h

Frais d'inscription à la formation :

- Particuliers* : 180€

- Entreprises et organismes publics/ privés : 360€

Pour plus d'informations, écrire à formation-continue@iremno.org

ou appeler le 01 43 29 05 65

*** Possibilité de paiement en plusieurs chèques**

Cours de berbère (Kabyle)

La langue berbère (*tamazight*), pratiquée en Afrique du Nord et dans les pays du Sahel, constitue, au côté de l'arabe, l'un des idiomes les plus pratiqués au Maghreb, mais aussi en France et en Europe, du fait de l'importante immigration de populations berbérophones (particulièrement algériennes et marocaines).

Ainsi, les berbérophones et leurs descendants représentent aujourd'hui un groupe notable en France, et même s'il reste difficile d'évaluer précisément leur nombre, on l'estime généralement à plus d'un million d'individus, dont une majorité d'Algériens (kabyles pour la plupart).

Souhaitant promouvoir toutes les cultures de la Méditerranée et du Moyen-Orient, l'iReMMO propose donc un cours de langue berbère (dans sa variante kabyle) destiné à celles et ceux qui souhaitent découvrir les langues et cultures de la région, de même qu'à toute personne désirent renouer avec sa langue et culture d'origine.

Ce cours est assuré par **Farid BENMOKHTAR**, enseignant de langue kabyle dans le cadre de l'ELCO depuis 2007 (*Enseignements de langue et de culture d'origine* - Programme du Ministère français de l'éducation nationale) et titulaire d'un Master en sciences du langage, parcours langue berbère à l'INALCO. Il a également enseigné le kabyle durant quatre ans dans un collège en Algérie, et prépare actuellement un doctorat en linguistique berbère à l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) ; à ce titre, il est membre du centre de recherche CNRS-LLACAN. Il est par ailleurs l'auteur de « *Le code switching en Kabylie* », paru aux éditions l'Harmattan en 2013.

Le cours réserve une place importante au vocabulaire et s'appuie sur des ouvrages de références pour la grammaire, la conjugaison, la syntaxe et le lexique. Il prend également pour support des textes et des dialogues (par thème), CD, extraits de film, etc, qui reflètent les faits culturels et civilisationnels du monde kabyle et berbère en général. Il se décline en trois niveaux :

Niveau 1 : Cours le jeudi de 19h à 20h30

Ce cours se focalise sur deux objectifs ; le premier est l'acquisition des rudiments de la langue kabyle, orthographe, grammaire et syntaxe. Le second est de fournir des repères culturels et civilisationnels kabyles en s'appuyant sur des textes simples pour acquérir le vocabulaire quotidien.

Niveau 2 : Cours le jeudi de 20h30 à 22h

Étendre et renforcer les objectifs du niveau 1. L'apprenant doit être capable de comprendre les discussions de base, de lire convenablement et de comprendre le contenu d'un texte. Il doit aussi être capable de produire de petites expressions écrites.

Niveau 3 : Préparation des élèves à l'épreuve facultative de baccalauréat, kabyle.

(Horaire en fonction des élèves : cours réservé aux lycéens).

Il s'agit d'un cours intensif pour assimiler l'orthographe, la grammaire et la conjugaison, avec pour objectif de parvenir à lire d'une manière aisée, à comprendre un texte et enfin à écrire en kabyle, pouvoir répondre à des questions à propos d'un texte).

L'objectif du cours est de préparer au mieux les élèves qui ont fait le choix de l'épreuve facultative kabyle au baccalauréat, le principal support pédagogique pour ce niveau est donc l'ouvrage : *Annales des Epreuves de Berbère au Baccalauréat, Kabyle – Chleuh – Rifain, 1995 – 2009*, Paris, L'Harmattan, 2011, 137 p.

Déroulement du cours de langue berbère (kabyle)

Le cours de berbère (kabyle) se compose de dix séances de 1h30 par trimestre, soit un total de trente séances pour 45 heures de cours sur l'année.

Les cours se déroulent le jeudi soir (pour les niveaux 1 et 2) dans les locaux de l'iReMMO, au 5/7, rue Basse des Carmes, à Paris (75005) - (Métro Maubert Mutualité).

Au 1^{er} trimestre 2013 – 2014, les cours auront lieu aux dates suivantes :

- Octobre les jeudi 3, 10 et 17;
- Novembre les jeudi 7, 14, 21 et 28;
- Décembre les jeudi 5, 12 et 19.

Bibliographie indicative :

Abdelaziz Berkai, *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight*, éditions l'Harmattan, Paris, 2009.

Salem Chaker, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Université de Provence (Aix), 1983.

Kamal Nait Zerrad, *Mémento grammatical et orthographique de berbère, kabyle-chleuh-rifain*, éditions l'Harmattan, Paris, 2011.

Kamal Nait Zerrad, *Grammaire moderne du kabyle*, éditions Karthala, Paris, 2001.

Clôture des inscriptions : 20 septembre 2013

Cours le jeudi de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h

Durée du cours : 1h30

Frais d'inscription à la formation :

- Particuliers* : 180€

- Entreprises et organismes publics/ privés : 360€

Pour plus d'informations, écrire à formation-continue@iremмо.org

ou appeler le 01 43 29 05 65

*** Possibilité de paiement en plusieurs chèques**

Parallèlement à ses modules trimestriels, l'iReMMO organise également des sessions de formation exceptionnelles sous forme d'ateliers spécialisés ou à la demande.

Les ateliers spécialisés

Ces ateliers s'adressent à des personnes disposant d'une bonne connaissance de la région ou de la thématique abordée et souhaitant l'enrichir par des tables rondes réunissant des conférenciers aux compétences reconnues.

Organisés sur une ou plusieurs journées dans les locaux de l'iReMMO, ces ateliers peuvent également être réalisés en partenariat avec d'autres institutions afin de proposer aux participants la formation la plus complète possible.

Les ateliers de formation sur mesure

Il s'agit de sessions de formation destinées aux entreprises, organismes publics et associations qui souhaitent bénéficier de l'expertise de spécialistes de la Méditerranée et du Moyen-Orient sur des thématiques de leurs choix, et le cas échéant au sein même de leurs locaux.

Ces ateliers permettent à des professionnels en lien avec le terrain d'approfondir leur connaissance d'un pays, d'une région ou d'une problématique transversale.

Pour plus d'informations : www.iremмо.org

ou contactez

Mourad Besbes, responsable de la formation à l'iReMMO

formation-continue@iremмо.org

01 43 29 05 65

Les Modules de Formation Continue de l'iReMMO

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Madame Monsieur

Nom :Prénom :

Date de naissance :

FonctionOrganisme :

Adresse :

.....

Code Postal.....Ville.....

Mail :Téléphone :

Si la Formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation

Nom :Prénom :

FonctionOrganisme :

Adresse :

.....

Code Postal.....Ville.....

Mail :Téléphone :

Inscription au(x) Module(s) de formation suivant(s) :

- L'impact du droit international en Méditerranée et au Moyen-Orient : Une perspective critique
- Cours de berbère (kabyle)

Coût total des inscriptions :

Fait à,
le

Signature du participant

Signature du représentant de
l'iReMMO et cachet

Contact : formation-continue@iremмо.org ou 01 43 29 05 65

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation Continue, 5/7, rue Basse des Carmes, 75005 Paris

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

N° de déclaration d'activité : En cours d'attribution

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).

iReMMO

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES
MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) réalise et diffuse des analyses critiques sur les grandes questions de la région Méditerranée/Moyen-Orient. Acteur engagé et indépendant, il propose des regards différents sur les peuples et les États de la région.

L'iReMMO intervient dans le débat public à travers des conférences, des publications, des formations, des activités culturelles et travaille en partenariat avec des grands médias nationaux et internationaux (RFI, France 24, Mediapart...).